



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU) - NIVEAU 2

OBJECTIF

Acquérir les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et de prendre en charge les urgences absolues.
- Être capable d'identifier et de prendre en charge les urgences relatives ou potentielles.
- Être capable de réaliser le bilan d'une victime, et l'alerte associée.
- Être capable d'intervenir en équipe et de s'intégrer dans les plans d'urgence.
- Être capable d'identifier et d'appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de maîtrise des risques NRBC.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de santé inscrit dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique.

PRÉ-REQUIS

- Exercer, ou être admis à suivre une formation à une des professions inscrites dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique.

Réf.	PRO-000041
Contact	0980493771 info@starter-formation.fr http://starter-formation.fr



Niveau

Niveau V



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 12 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE (40%)

L'alerte et l'information
Les moyens d'alerte
Les interlocuteurs internes ou externes
Le message d'alerte

La protection
Les dangers immédiats
La protection adaptée

La prise en charge des Urgences Vitales
L'inconscience
L'arrêt cardiaque
L'utilisation des appareils non invasifs
L'obstruction aigue des voies aériennes
L'hémorragie externe

L'entretien du matériel d'urgence
La maintenance des matériels d'urgence
La "matéριο-vigilance" des matériels d'urgence

La prise en charge des Urgences Potentielles
Les malaises
Le traumatisme osseux ou cutané
Le matériel d'immobilisation
L'enlèvement d'un casque intégral
Les relevages et brancardages
Les brûlures
Les accouchements inopinés

Les risques collectifs
Les règles élémentaires d'hygiène
Les risques NRBC et l'activation des annexes NRBC
La participation aux plans sanitaires, plans de secours, plans blancs

PARTIE PRATIQUE (60%)

Mises en situation d'intervention
Identifier un danger immédiat dans l'environnement, et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien.
Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
Arrêter une hémorragie externe.
Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme.
Effectuer un relevage et un brancardage.
Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats.
Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats

INTERVENANT(S)

Médecin urgentiste et secouriste instructeur

ÉVALUATION

La formation est validée par des évaluations pratiques au cours de mises en situation.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence, délivrée par le CESU.



MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 48 mois, l'apprenant doit suivre une session de Recyclage Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU-MAC) - niveau 2